



Comment le Parlement européen fonctionne-t-il ?

publié le 22/05/2014

Election des députés européens le 25 mai



Le Parlement européen représente un peu plus de 500 millions d'habitants des 28 Etats membres de l'Union européenne. En tant qu'institution représentative des citoyens européens, il constitue l'un des principaux fondements démocratiques de l'UE. Le Parlement est aujourd'hui l'unique institution européenne dont les membres sont élus au suffrage universel direct tous les cinq ans.

Ce n'est qu'en juin 1979 qu'ont lieu les premières élections au suffrage universel direct. Le Parlement, dont le siège est à Strasbourg, joue alors un rôle avant tout consultatif. Mais il est également compétent pour légiférer aux côtés du Conseil des ministres et exerce un contrôle sur la Commission. Depuis, les traités successifs ont augmenté le pouvoir du Parlement européen, qui joue désormais un rôle de colégislateur avec le Conseil de l'Union européenne et dispose d'importants pouvoirs budgétaire et de contrôle politique. A compter de 2014, le Parlement européen élira le futur Président de la Commission européenne.

Extrait du site touteurope.eu

Les élections européennes expliquées en patates sur le site du Monde.fr

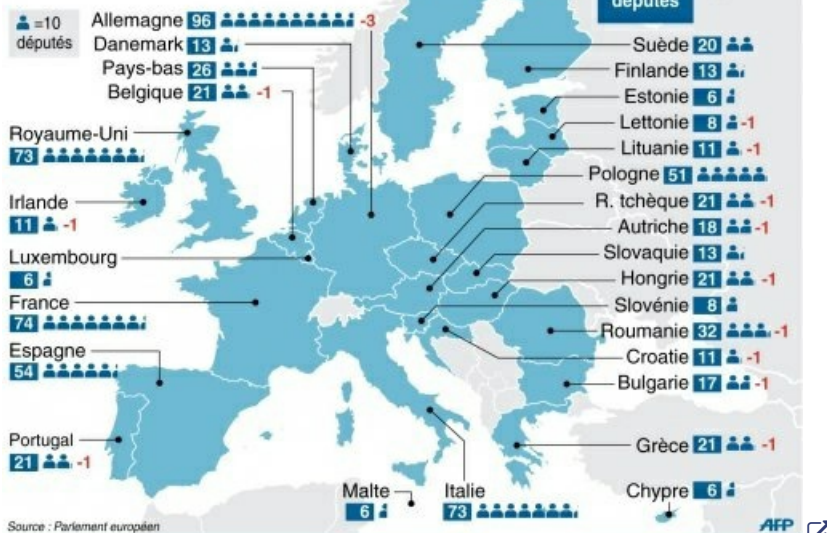


Élections européennes du 22 au 25 mai



Nouvelle répartition des députés par pays

(Le nouveau parlement comptera 15 députés de moins que le parlement sortant)



Les députés européens par État



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.